

Reconnu handicapé COTOREP : oui () non ()

Parents agriculteurs : oui () non ()

Niveau de formation à l'entrée :

Date de fin de scolarité :

Diplôme le plus élevé :

Expérience professionnelle :

Durée expérience à l'entrée de la formation :

Dans le secteur de la formation préparée : oui () non ()

activités professionnelles au cours des 5 dernières années :

Du	Au	Métier exercé	Nom et adresse employeur

Raisons qui m'ont poussé à demander ce dossier de candidature :

-
-
-
-

lieu de formation souhaité : Pamiers () Saint-Girons () Saint-Gaudens ()

J'ai l'honneur de solliciter ma candidature en vue d'effectuer le stage de formation professionnelle demandé au recto.

Fait à :

Signature :

Le :

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles Ariège-Comminges

Sites de formation : - « le Cabirol », Route de Belpech 09100 Pamiers
- Rue trinqué 09200 Saint-Girons
- 16, Rue Olivier de Serres 31800 Saint-Gaudens

PIÈCES À FOURNIR AVEC VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Si vous êtes Français : 2 copies de votre Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité

Si vous êtes étranger : 2 copies de votre titre de séjour ou du récépissé de la première demande de carte de séjour,

Extrait d'acte de naissance si vous êtes né(e) au Maroc ou au Portugal et si vous n'êtes pas immatriculé(e) à la sécurité sociale.

Une photo d'identité

6 enveloppes rectangulaires (110*220mm) libellées à votre adresse et non timbrées
6 timbres postes au tarif en vigueur

Copie de votre attestation d'assurance maladie et de la Carte Vitale

La copie du diplôme du CAP / BEP / ou BAC

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT EN PLUS

Les justificatifs prouvant votre activité professionnelle avant l'entrée en formation :

Pour les exploitants agricoles ou les conjoints ou les aides familiaux, une attestation nominative pour le stagiaire, délivrée par la Mutualité Sociale Agricole du département, portant la date d'affiliation à cette caisse et l'activité.

Pour les salariés ou demandeurs d'emploi : un relevé de carrière demandé à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dont vous dépendez.

Attention le relevé internet imprimable n'est pas valable.